

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CNP ACTIONS EUROPE FIDELITY

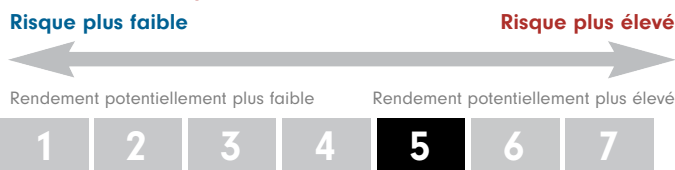
(ISIN: FR0010241059)

Ce FCP est géré par FIL Gestion

Objectifs et politique d'Investissement

- Le FCP a pour objectif la croissance du capital à long terme par la variation de l'exposition des actifs aux marchés actions européens et la sélection de valeurs. Le FCP n'a pas d'indicateur de référence car aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion du FCP. Le FCP est ainsi géré activement sans référence à un indicateur de référence.
- Le FCP met aussi en œuvre une démarche d'investissement durable visant à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG.
- L'univers d'investissement du Compartiment est composé des actions européennes considérées comme liquides par le gérant, la liquidité s'entendant soit en termes de capitalisation boursière (en fonction des circonstances de marché, celles-ci peuvent évoluer dans le temps) soit en termes de volume de transactions quotidiennes (l'« Univers d'investissement »). La note extra financière du Compartiment sera supérieure à la note de l'Univers d'investissement après élimination de 20 % des sociétés les moins bien notées par MSCI ou, quand les notations MSCI ne sont pas disponibles, par les notations de la durabilité de Fidelity. Le Compartiment investit plus de 90 % de son actif net dans des titres faisant l'objet d'une analyse extra-financière interne.
- Les notations internes sont basées sur (i) des éléments financiers fondamentaux allant de 1 à 5, basés notamment sur les prévisions (comptes de résultat, bilans...), de ratios de valorisation spécifiques au secteur, et de rencontres régulières avec les entreprises. Pour chacun de ces éléments est également défini un objectif de cours ; et (ii) des notations extra-financières (critères ESG) allant de A à E. Le gérant choisit au sein des sociétés notées A à E celles pour lesquelles la stratégie extra-financière et sa mise en œuvre ont un impact positif sur leur rentabilité économique.
- Le FCP vise à maximiser la performance au travers de la gestion discrétionnaire d'un portefeuille constitué d'un nombre limité de valeurs européennes, principalement de grandes valeurs européennes. La philosophie de gestion est fondée sur une analyse fondamentale des sociétés basée sur quatre points sensibles (les fondamentaux fournisseurs/commandes, vente et profitabilité, la solidité du bilan, la capacité à générer du cash et l'attractivité de la valorisation) et sur la conviction que la sélection des valeurs est la meilleure source de valeur ajoutée sur le long terme. La sélection des valeurs repose sur leur potentiel de croissance.
Le FCP a vocation à être investi de 0 à 100% en actions.
Le FCP a vocation à être investi de 0 à 100% en titres de créances et instruments du marché monétaire : Ces investissements servent principalement à gérer la trésorerie du FCP et à limiter l'exposition au risque actions du portefeuille en cas d'anticipation défavorable des marchés actions.
- Le FCP peut investir dans des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, en vue :
 - d'exposer ou de couvrir le risque actions du portefeuille ;
 - de couvrir le risque de change sur la partie du portefeuille qui n'est pas investie en euro. Ces opérations sont effectuées dans la limite d'une fois l'actif, sans recherche de surexposition.
- Le revenu est capitalisé et/ou distribué au choix de la société de gestion.
- Les actions peuvent être achetées et vendues chaque jour de calcul de la Valeur Liquidative du FCP, à savoir quotidiennement à l'exception des samedis, dimanches, des jours fériés légaux en France, au Royaume-Uni et des jours de bourse fermés à Londres et à Paris. Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés chaque jour de calcul de la Valeur Liquidative avant 11 h 00 auprès du centralisateur. Les ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour (J). Le règlement afférent interviendra en J + 3 ouvrés.
- La durée d'investissement recommandée est de 5 ans et doit être considérée comme un placement à long terme. Par conséquent, ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient d'investir à court terme.

Profil de risque et de rendement



- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques sur la volatilité, selon les règles prévues par l'Union Européenne. La volatilité est influencée par les fluctuations des cours des marchés, des devises et des taux d'intérêt qui peuvent être affectés de manière imprévisible par différents facteurs dont des événements politiques et économiques.
- La catégorie de risque pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque affichée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le FCP se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions internationales et des titres de créances et instrument du marché monétaire, qui peuvent connaître des fluctuations importantes.
- Risques importants non pris en compte par l'indicateur synthétique
Risque lié aux instruments financiers à terme : les investissements en instruments financiers à terme sont exposés aux fluctuations normales du marché et aux autres risques inhérents à l'investissement dans des valeurs mobilières.
Risque de contrepartie : il est lié à la conclusion de contrats d'instruments financiers à terme. Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut d'un paiement.
Risque de liquidité : il est lié à la faible capitalisation de certaines entreprises dans lesquelles le FCP est susceptible d'investir. Leur achat ou leur vente peut prendre jusqu'à plusieurs semaines. Ces actions peuvent connaître des variations à la hausse ou à la baisse plus rapides et plus marquées que sur les grandes capitalisations, impactant d'autant la valeur liquidative du FCP.
- Pour plus d'information, veuillez-vous référer au prospectus.

Frais pour ce FCP (ISIN : FR0010241059)

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	9,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants!	0,30%
-----------------	-------

Frais prélevés par le FCP, dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des chiffres maximum.

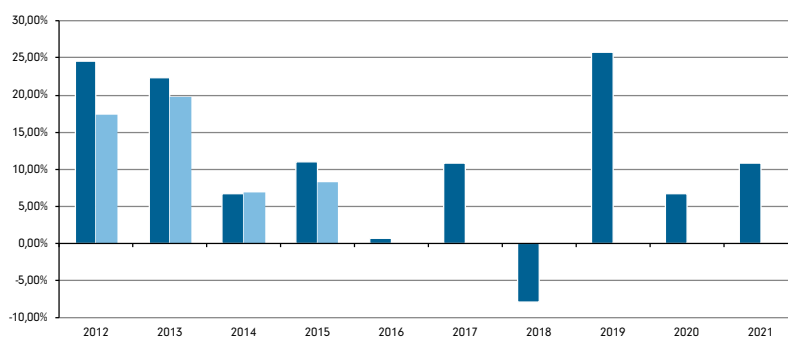
Dans certains cas, vous pouvez être amené à payer moins. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier / distributeur.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas:

- les commissions de performance (le cas échéant) ;
- les frais de transaction, excepté dans le cas des frais d'entrée/ de sortie payés par le FCP pour l'achat ou la vente de parts à d'autres organismes de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la partie relative aux Charges dans le dernier Prospectus disponible sur le site www.fidelity.fr.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures. Le cas échéant, les performances passées indiquées prennent en compte tous les frais courants sauf les frais d'entrée/ de sortie.

Le FCP a été lancé le 07/11/2005. Les performances passées ont été calculées en EUR.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CNP Actions Europe Fidelity	24,57%	22,40%	6,66%	11,03%	0,67%	10,86%	-7,95%	25,67%	6,73%	10,82%
Indice de référence *	17,29%	19,82%	6,84%	8,22%	-	-	-	-	-	-

* MSCI Europe (dividendes nets réinvestis) jusqu'au 02/06/2016.

Depuis le 03/06/2016, le FCP a modifié sa stratégie d'investissement, son profil de rendement et son profil de risque. A compter de cette date, le FCP n'a plus d'indicateur de référence car aucun indice existant ne reflète exactement son objectif de gestion.

Informations pratiques

- Le dépositaire du FCP est BNP Paribas Securities Services.
- Pour plus d'informations, veuillez vous référer au Prospectus et aux rapports périodiques. Ces documents sont disponibles en langue française et autres langues principales gratuitement auprès de FIL Gestion - 21, avenue Kléber - 75116 Paris, et des distributeurs ou en ligne à tout moment sur www.fidelity.fr.
- Les valeurs liquidatives sont disponibles auprès du siège social de la société de gestion.
- La législation fiscale en France peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à un conseiller fiscal pour plus de détails.
- La responsabilité de FIL Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du FCP.
- Le résumé de la politique de rémunération est disponible sur le site www.fidelity.fr. Un exemplaire imprimé de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur simple demande.